



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
MRC DE L'ISLET
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite Municipalité

Adoption du budget 2024

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Bernard Déraps, directeur général et greffier-trésorier, QUE :**

les prévisions budgétaires 2024 de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard seront soumises pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu :

Le lundi 25 mars 2024, à 20 heures. Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget 2024

DONNÉ À Saint-Cyrille-de-Lessard, ce 21^e jour du mois de mars 2024.

**Bernard Déraps,
Directeur général / greffier-trésorier**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Bernard Déraps, certifie que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir: Édifice municipal et Bureau de Poste, le tout conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21^e jour de mars 2024

Bernard Déraps, dg